



VILLE DU CHAMBON-FEUGEROLLES

Rencontres GOURMANDES



Dimanche 14 novembre 2021

9h/18h - La Forge 92 rue de la République

Initiation œnologie | PLUS DE 30 EXPOSANTS

Entrée : 2,50 € PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Renseignements : 04 77 40 30 20





Actualités

 Le retour du Cœur de saison
 Au cœur de l'élection du Conseil Municipal Enfants

Dossier

Les secrets du Centre hospitalier Georges Claudinon

Evènement

- Le rendez-vous des gourmets et gourmands

Jeunesse

- C'est la rentrée à l'Espace jeunesse!

Travaux

- Un été synonyme de remise à neuf !

Seniors

- Rejoignez le Conseil Communal des Aînés

Transition écologique

 Voitures, vélos et piétons : partageons l'espace public

Entreprise

- Blaise Frères, acteur local présent aux Jeux Olympiques

Sport
- Zoom sur le tennis de table

Culture

- Des livres, mais pas que !

Coup de projecteur

Instagram

L'info-magazine du Chambon-Feugerolles N° 119 - Octobre 2021 Directeur de la publication : David Fara Réalisation, crédit photos et régie publicitaire : Ville du Chambon-Feugerolles service communication 04 77 40 30 39 Maguette : Zen Communication Impression : Sud Offset Distribution : Relais Ondaine Tirage: 6 300 exemplaires Ville du Chambon-Feugerolles Place Jean Jaurès - BP 39 Tél.: 04 77 40 30 20



Croquer la vi(II)e à pleines dents

La santé est probablement notre bien le plus précieux, et ce ne sont pas les mois de crise sanitaire que nous venons de traverser qui le contrediront. Une période qui nous a permis d'ouvrir les yeux sur le rôle essentiel joué par les professionnels de santé, et nous leur en sommes infiniment reconnaissants.

À l'image du Centre Hospitalier Georges Claudinon, établissement chambonnaire souvent méconnu, mais pourtant si important dans l'organisation sanitaire de notre département. Il nous ouvre ses portes dans ce numéro d'Horizons et nous rappelle - entre les lignes - combien nous sommes fragiles face à la maladie.

Il faut donc savoir vivre, profiter de la vie et prendre soin de soi. Bien plus que de simples expressions, une philosophie de vie que nous nous devons d'adopter en toutes circonstances.

C'est tout le sens que nous avons voulu donner au nouveau Parc du Bouchet, développé autour du « sport-santé » et qui offre un panel d'équipements pour faciliter la pratique physique et

sportive de tous. Ce fut également le cas lors de la dernière édition du Forum des associations, avec les nombreuses activités proposées par notre tissu associatif.

Un retour à la vie en toute sécurité, accompagné du pass sanitaire qui nous permet à nouveau de partager, tous ensemble, de bons moments. Et ce n'est pas fini puisque les prochaines semaines seront marquées par de belles perspectives, comme le lancement de la saison culturelle Cœur de saison ou l'organisation des Rencontres gourmandes terroir.

De quoi se donner du baume au cœur, pour vivre sainement... Et croquer la vi(ll)e à pleines dents!

David FARA
Maire
Vice-président de Saint-Étienne Métropole



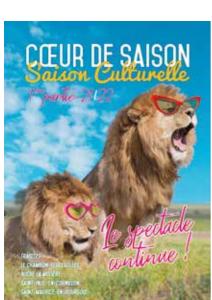






Le retour de Cœur de Saison

Une programmation aux couleurs très musicales



La programmation culturelle Cœur de saison est de retour sur le devant de la scène, avec une première partie enfin dévoilée. Et la ferme volonté de proposer une offre diversifiée, en mariant des concerts aux genres musicaux variés, de l'humour, du spectacle, du théâtre... et bien plus encore.

Tout au long de la crise sanitaire, la Ville et le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Ondaine

> n'ont pas oublié leurs artistes, continuant à les soutenir grâce notamment aux résidences qui leurs permettaient d'avoir un espace pour créer leurs prochains spectacles, et qui débouchent aujourd'hui sur des réservations de dates dans la programmation Cœur de Saison! Certains spectacles prévus lors de l'édition précédente sont également reportés cette année afin de respecter les engagements pris.

> La seconde partie du programme sera quant à elle lancée début janvier 2022, et des dates proposées jusqu'à la fin du mois de juin. Avec beaucoup de découvertes et une offre locale pour promouvoir la culture ligérienne.

Alors ne tardez pas à feuilleter le livret de présentation de cette nouvelle programmation offert avec votre magazine Horizons, et redécouvrez ces lieux qui nous ont tant manqué au Chambon-Feugerolles mais aussi à Fraisses, Roche-la-Molière, Saint-Paulen-Cornillon et Saint-Maurice-en-Gourgois.

Pour vous abonner et bénéficier de tarifs préférentiels sur l'ensemble des spectacles, rendez-vous sur le www.sivo-ondaine.fr ou en mairie du Chambon-Feugerolles.

A vos agendas

- Dimanche 24 octobre : **Les Hypnotiseurs**
- Jeudi 28 octobre : Waly Dia
- Vendredi 19 et samedi 20 novembre : Hermann
- Mercredi 8 décembre : Neverland
- Dimanche 19 décembre : Chœur Ondaine
- Samedi 8 janvier : Kery James

Sans oublier la 30e édition du Festival Les Oreilles en Pointe du 10 au 21 novembre, le seul et unique festival de l'Ondaine.

Les services de la ville accessibles pour les personnes sourdes et malentendantes

Il n'est pas aisé pour une personne sourde ou malentendante d'accéder à un service par voie téléphonique. C'est pourquoi la Ville du Chambon-Feugerolles à souhaité s'inscrire dans une démarche expérimentée par Saint-Etienne Métropole, avec le dispositif ACCEO. Le principe est simple. Il s'agit d'une application numérique de visio-interprétation, qui permet d'améliorer l'accès des personnes sourdes et malentendantes à différents établissements municipaux (Hôtel de ville, Pôle de services, Centre de loisirs, Crèches, Espace culturel Albert Camus, Espace jeunesse, Jardin d'enfants, Ludothèque, Médiathèque, Résidence Quiétude). Pour une conversation téléphonique ou un rendez-vous physique, l'usager a seulement besoin d'utiliser son smartphone sur lequel la conversation peut être soit retranscrite soit interprétée de manière gestuelle. Rendez-vous sur www.acce-o.fr/client/le-chambon-feugerolles

Déclarez vos meublés de tourisme

La loi impose à toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non, une déclaration préalable auprès du maire de la commune où est situé le meublé. Les chambres d'hôtes sont également concernées par cette obligation. Tous les hébergeurs doivent en conséquence procéder à cette déclaration en mairie en amont de l'ouverture de leur hébergement, y compris lorsqu'il s'agit d'une simple location de chambre. En cas d'ouverture d'hébergement non déclaré, le propriétaire risque une contravention de troisième classe pouvant aller jusqu'à 450 €. Pour faire votre déclaration, un formulaire CERFA est téléchargeable en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/

Donner son sang salle **Aragon**

Chaque année, 3 millions de dons du sang sont nécessaires et 1 million de maladies sont soignées grâce à cela. Le donneur doit avoir au moins 18 ans (et peut donner jusqu'à la veille de ses 71 ans), peser au moins 50 kg, et être en bonne santé. Un traitement médical n'est pas nécessairement incompatible au don, seul le médecin de l'EFS (Établissement Français du Sang) peut définir si vous pouvez ou non donner, en consultant votre ordonnance. Une femme peut donner jusqu'à 4 fois par an, un homme 6 fois. La prochaine collecte se tiendra mercredi 29 décembre, salle Aragon, de 16h à 19h.

Félicitation à l'école Lamartine!

La fin de l'année scolaire 2020-2021 a été marquée par de nombreuses récompenses pour l'école Lamartine. Et pour cause, la classe de maternelle était inscrite à la Coupe de France du Potager aux côtés de 500 autres établissements. A ce titre, elle a reçu un diplôme de participation. L'école a également pris part au concours sur la biodiversité, organisé par les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Ondaine, et cette fois c'est le 1er prix qu'elle a obtenu! Pour ce même concours, la classe de CE2-CM1 a présenté un herbier agrémenté d'Haïku (petit poème japonais), avec à la clé un 2e prix. Toutes nos félicitations aux encadrants et à ces citoyens en herbe.



Dates

Hôtel de ville

■ Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h **04 77 40 30 20**

Médiathèque municipale Mardi: 14h à 18h

■ Mercredi : 10h à 12h et 14h à 19h ■ Jeudi : 15h à 18h

■ Vendredi : 12h à 19h ■ Samedi : 10h à 12h30

Pôle de services

■ Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h 04 77 10 18 20

Ludothèque municipale

Période scolaire

■ Mardi : 10h à 12h

■ Mercredi :

10h à 12h et de 14h à 17h ■ **Samedi** : 10h à 12h

Laep'inou

Période scolaire
■ Jeudi: 8h30 à 11h30

Marché de producteurs

■ Mercredi : de 15h à 17h30 Espace Festif - Place Jean Jaurès

Marché forain

■ Lundi et vendredi : de 7h30 à 12h Espace Festif - Place Jean Jaurès

Horaires

△ctualités



Le Conseil municipal enfants, c'est quoi?

Composé de 24 jeunes Chambonnaires issus des classes élémentaires de CM1 et CM2, le Conseil Municipal Enfants (CME) permet à notre jeunesse d'être acteur de la vie sociale et communale. Les enfants élus y portent la parole de leurs camarades afin d'œuvrer pour l'intérêt de tous. Véritable lieu d'expression, ils peuvent ainsi communiquer leur perception de la ville et évoquer

les difficultés qu'ils y rencontrent. Plusieurs d'échanges temps sont organisés avec des élus, des techniciens et des membres de la vie associative, à la recherche de solutions pour réaliser leurs projets. A l'image des panneaux de sensibilisation présents dans nos parcs pour inviter à tenir les chiens en laisse. Une belle expérience de démocratie et de vie pour ces citoyens de demain.



Tous les deux ans, le Conseil Municipal Enfants est renouvelé par des élections qui se déroulent dans chaque école élémentaire du Chambon-Feugerolles. Les candidats avaient jusqu'au 21 septembre pour déposer leur candidature, et les élections ont eu lieu du 27 septembre au 1^{er} octobre. Cet événement fut l'oc-

casion de sensibiliser le jeune public aux droits et devoirs du citoyen.



La salle de classe s'est transformée en véritable bureau de vote, avec l'installation d'isoloirs et de l'urne traditionnelle afin de créer les conditions d'une journée de vote. Les jeunes électeurs sont arrivés avec leur carte électorale en main. Après quelques explications sur le déroulement formel de ce vote, les enfants se sont rendus chacun à leur tour dans l'isoloir pour voter pour leurs deux candidats favoris, puis ont déposé leur bulletin dans l'urne, sous le regard de Samia Hamidi, adjointe au maire en charge de l'éducation et de la citoyenneté.

Le moment du dépouillement

Après le vote, place au dépouillement ! Les bulletins sont sortis un par un de l'urne pour comptabiliser le nombre de voix. Se mêlent alors stress et excitation... et à l'annonce des résultats, surprise et joie se lisent sur les visages des heureux élus. Toute nos félicitations à l'ensemble des candidats qui auront goûté à leur premier événement citoyen !

Une fois par mois, ce nouveau Conseil Municipal Enfants se réunira en présence de Samia Hamidi et de la directrice du Centre de loisirs pour travailler sur des propositions et des idées, qui déboucheront comme à chaque fois sur de beaux projets pour notre ville.



Clap de fin pour « prends ta place »

Le projet partenarial « Prends ta place », s'inscrit dans le cadre de la programmation du Contrat de ville. Son objectif était d'amener différents publics à s'interroger au travers d'une expression artistique sur leur place au sein de la société, leur commune, leur quartier, leur école. « Prends ta place » pose la question de l'identité, du rapport à l'autre, du vivre ensemble et de l'estime de soi.

Ces réflexions ont été conduites lors de différents ateliers d'écriture, soit sous la forme d'Haïku (petit poème japonais), de poème ou de rap. Sept groupes ont participé au projet : 4 groupes de jeunes (de l'Espace jeunesse, du dispositif relais du collège Massenet et de l'AGA-SEF), 2 groupes adultes en insertion et un groupe de résidents de l'ADAPEI.

Le projet s'est clôturé lors d'une soirée rap et poésie, où les participants ont verbalisé leurs créations face à un public. Les textes sont également retranscrits dans le livret « Prends ta place », un recueil vivant et ludique qui mêle lecture et écoute, avec des audios des textes enregistrés au sein du studio d'Albert Camus.

Vous pouvez télécharger le livret sur le site internet de la ville : www.lechambon.fr

Une boutique test en centre-ville

Dans le cadre du plan d'actions mis en place afin de renforcer la dynamique commerciale, la Ville, accompagnée de ses partenaires, la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) Lyon Métropole, Saint-Etienne Roanne, la CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat) de la Loire, et l'association Commerciale du Chambon-Feugerolles, a décidé d'encourager l'implantation de structures commerciales porteuses d'initiatives et d'attractivité. C'est tout le sens du dispositif appelé « Boutique test » dont l'objectif est de favoriser l'implantation de commerces dans le centre-ville. Ce sont deux jeunes stéphanoises qui ont été retenues, pour ouvrir la boutique « Causette et Emplette ». Le commerce ouvrira ses portes 22 rue de la République courant novembre, proposant des vêtements vintages, la location de déguisements, de la mercerie, ainsi que des ateliers coutures.



Nos talents sur scène

« Nos talents sur scène », c'est l'événement musical ligérien qui permet de dénicher les nouveaux groupes locaux de musiques actuelles. Plusieurs dates de sélections sont prévues, et c'est au Fil le 17 décembre que les 6 lauréats seront retenus. Le Chambon-Feugerolles est partenaire de cet événement puisqu'il accueillera les artistes qui se présentent aux sélections le 22 octobre à l'Espace Albert

Camus à 20h, mais aussi parce que l'un des prix décernés consiste à offrir une journée d'enregistrement dans les studios de la ville. Un tremplin pour ces jeunes artistes qui bénéficieront ainsi d'équipements professionnels.



Destination Les Issambres

L'heure du départ a sonné! Le 18 septembre dernier, 49 seniors chambonnaires ont pris la direction des Issambres dans la joie et la bonne humeur pour une semaine de vacances bien méritées! Au programme, excursions, découvertes, détente, mais aussi repos pour faire le plein d'énergie avant l'arrivée de l'automne.



Les secrets du centre l





Des services de santé rares et reconnus



Saviez-vous que la ville du Chambon-Feugerolles a son propre centre hospitalier, et que celui-ci propose des services de soins de pointe sur le plan départemental ? Si la réponse à cette question est évidemment propre à chacun, votre magazine « Horizons » vous propose de partir à la découverte de cet établissement qui prend soin de nos malades et aînés, et contribue au rayonnement et à l'attractivité de notre ville.

Embarquement immédiat dans les coulisses de ce colosse structuré pour soigner et réparer des vies, en compagnie de Christophe Martinat, directeur du centre hospitalier. Intarissable sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement,

il nous ouvre les portes de celui qui gagne à être connu. Dès le début de l'échange, ce sont les spécificités du centre hospitalier chambonnaire qui frappent les esprits. Avec pour étendard des services de soins très spécifiques et rares.

Quatre unités de soins de suite et réadaptation à la pointe

L'hôpital Georges Claudinon se distingue tout d'abord par son activité sanitaire, avec 89 lits dédiés à des soins de suite et de réadaptation, dont le but est de faciliter la réinsertion des malades dans leur vie quotidienne, le tout partagé en 4 unités dont 2 très spécialisées.

■ Une unité onco-hématologie, pour les patients





nospitalier G. Claudinon

qui viennent dans le cadre d'un parcours de soin de traitement d'un cancer du sang ou de la moelle osseuse (tel que la leucémie).

- Une unité État végétatif chronique ou **État pauci-relationnel.** Elle prend en charge des traumatismes crâniens (suite à un AVC, accident de voiture, choc) avec des durées de séjours longs. Peu de services en France proposent ce type de soins, alors qu'ils répondent pourtant à un véritable besoin de santé. L'hôpital chambonnaire disposant des compétences et des spécialités médicales nécessaires, ce service fonctionne aujourd'hui avec un taux d'occupation de 100 % et à flux tendu. Les soins peuvent être complétés par de la médecine physique et de réadaptation (qui a pour rôle d'assurer la mise en application des mesures visant à réduire les conséquences liées à une maladie, un accident ou une intervention chirurgicale), ce qui là encore est une compétence rare à laquelle 2 médecins sont spécifiquement affectés.
- Le service de rééducation loco-moteur. Après une prothèse, une fracture ou intervention chirurgicale, les patients viennent y suivre des soins pendant une trentaine de jours pour réapprendre à se déplacer.
- Le service de rééducation et réadaptation des personnes âgées polyvalentes. Il est quant à lui dédié aux seniors qui ont besoin de réapprendre les gestes de la vie



courante avant de retourner à leur domicile ou dans leur institution.

Mais ce n'est pas tout, puisque le centre hospitalier abrite également un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), qui offre à ses résidents des conditions d'accueil permettant de traverser cette étape de la vie en toute sérénité et bien entourés.

Un EHPAD de 174 lits au cœur du centre hospitalier

Avec pas moins de 174 lits, l'établissement accueille nos aînés comme une maison de retraite classique. Il dispose également d'une unité pour les personnes ayant des troubles cognitifs (environ 10 places), et une seconde de psychogériatrie pour les personnes atteintes de troubles de la mémoire (maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée) d'une capacité de 40 personnes. Une troisième unité (le PASA, pôles d'activités et de soins adaptés) permet de recevoir les résidents du pôle de psychogériatrie qui ont besoin de se retrouver dans un environnement plus apaisant en journée.

L'EHPAD tire un réel avantage de cet adossement au centre hospitalier, qui assure une qualité de prise en charge médicale. Des infirmières sont présentes 24h/24, et 2 médecins lui sont spécialement affectés. Cette organisation permet de recevoir des personnes avec un niveau élevé de dépendance.

Des méthodes douces pour soigner patients et résidents

L'hôpital met en avant des méthodes douces pour soigner les patients et résidents. Parmi celles-ci, le projet « Music Care » (financé par la Ligue contre le cancer) est considéré comme un soin à part entière, et utilisé pour











Les secrets du centre l

soulager la douleur et l'anxiété des patients dans le cadre de leurs soins quotidiens, ou encore pour favoriser l'endormissement. La musique spécialement composée pour cette méthode par des musi-

ciens de renom accompagne le patient dans un état de relaxation total.

Un espace bien-être dit de « soins esthétiques-art-thérapie », animé par une aide-soignante formée, offre aux résidents un lieu de détente où ils peuvent s'exprimer par la peinture, le dessin, et bénéficier de soins esthétiques.

Pour les résidents avec qui la communication verbale est difficile, la salle « Snoezelen » offre un temps de partage entre résident et soignant. Trois approches sont utilisées : le relationnel, le sensoriel et la détente. Le résident va découvrir des lumières, des textures, qui l'amèneront à faire des expériences sensorielles déjà vécues ou nouvelles. Un lieu propice à la détente et à l'apaisement.

Ces approches permettent aux patients de se retrouver dans un environnement calme et rassurant et de les guider naturellement vers un état de relaxation à différents moments de leur journée.



David Fara : Qu'est-ce qu'un président du conseil de surveillance ?

Le président du Conseil de surveillance échange avec le directeur et son équipe sur la stratégie de l'hôpital, notamment médicale (besoin d'ouvrir ou de développer certains services) et financière. En tant que président, j'ai donc des rencontres très régulières pour faire le point et prendre des décisions sur l'ensemble de ces sujets. Mon rôle est également de veiller à la bonne intégration de l'hôpital dans la commune. Le centre hospitalier a, par exemple, été associé aux réflexions sur les travaux du parc du Bouchet, mitoyen à l'établissement. Par ailleurs, celui-ci étant membre du GHT (Groupement Hospitalier de Territoire), nous réfléchissons à la façon dont il peut travailler aux côtés de l'hôpital de Firminy ou de celui de Saint-Etienne, d'autant qu'il offre des taires avec les autres établissements.

Antoine Olivier : Quel est votre rôle en tant qu'élu local au cœur du centre hospitalier ?

En tant qu'élu local, je représente la Ville du Chambon-Feugerolles au Conseil de surveilet composé notamment de la direction de partemental en la personne de Jean-François Barnier. Le rôle du conseil de surveillance est de définir des orientations stratégiques, de veiller à la bonne gestion de l'établissement et de son budget. Vice-président du conseil de surveillance, je fais le lien entre ce qu'il se parallèle, je siège également à la Commission des Usagers et au Conseil de la Vie Sociale, deux autres instances représentatives de l'hôpital qui traitent respectivement des droits des usagers, des plaintes, des réclamations et des réponses aux familles. Mon rôle y est de représenter le Conseil de surveillance, et non plus la Ville, et nous nous attachons à prendre en



David Fara



Antoine Olivier Conseiller municipal délégué aux relations avec les administrations publiques locales

nospitalier G. Claudinon

L'un des principaux employeurs de la ville

Le centre hospitalier Georges Claudinon, c'est 350 salariés et un budget de 11 millions d'euros, qui implique une gestion rigoureuse pour maintenir et assurer l'offre de soins spécialisés.

Le nombre de métiers qui se croisent dans l'établissement est très important. En plus du personnel médical majoritairement présent (infirmières, aides-soignants, aides médico-psychologiques, psychologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, etc), on compte également le personnel administratif et technique (entretien des espaces verts, cuisiniers, plombiers, électriciens, etc), les agents médico-techniques (préparateurs en pharmacie), etc. L'ensemble de ce personnel contribue au bon fonctionnement quotidien, faisant de l'hôpital l'un des principaux employeurs du Chambon-Feugerolles.

Projet d'établissement pour l'avenir

Le projet d'établissement est un document obligatoire qui fixe un cadre sur 5 années autour de grandes thématiques : projet médical, projet de soin, social, qualité, patrimoine, etc. L'objectif est de donner un cadre et une vision à l'établissement, afin de le conforter dans son rôle de centre hospitalier de proximité et assurer sa pérennité.

Une ressource clé pour le réseau hospitalier

Le centre hospitalier Georges Claudinon fait partie du GHT Loire (Groupement Hospitalier de Territoire), qui regroupe une vingtaine d'établissements dont le CHU (Centre Hospitalier Universitaire) de Saint-Etienne. L'objectif du GHT est de mettre en place un projet médical partagé et d'assurer une cohérence sur un même territoire. Le meilleur exemple est probablement celui de la cellule quotidienne mise en place pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19, permettant ainsi de faire face et prendre en charge de manière efficace et coordonnée les malades à l'échelle du département.

Le principe de ce groupement est de permettre aux patients d'un hôpital partenaire de bénéficier des soins de pointe dispensés par un autre hôpital du GHT. Le centre hospitalier Georges Claudinon représente ainsi une ressource clé par les compétences rares qu'il développe et met à disposition des structures partenaires.

L'hôpital face à la crise sanitaire

L'hôpital n'a évidemment pas été épargné par la crise sanitaire, jouant un rôle de premier plan dans la gestion de celle-ci. Notamment lors de la rentrée de septembre 2020, avec un pic épidémique en octobre qui aura amené jusqu'à 120 patients simultanément accueillis dans ses locaux. Aujourd'hui, il accueille encore des patients non vaccinés ayant contracté une forme grave de Covid.

Le rôle et l'intérêt du centre hospitalier George Claudinon n'est donc pas à démontrer. Et il peut sans aucun doute faire la fierté de tous ses acteurs, qui par leur engagement au service des autres, forment une belle image des valeurs défendues et portées par notre Ville.

Un peu d'histoire...

En mai 1852, le curé de la paroisse du Chambon-Feugerolles propose de faire don d'un bâtiment à la municipalité à la condition d'en faire un hôpital, situé rue Jean-Jacques Rousseau. En 1861, le conseil municipal décide que l'hôpital-hospice sera installé dans un immeuble voisin, rue Gambetta (qui est aujourd'hui le parc Jean-Jacques Rousseau et la partie ancienne de l'Hôtel de ville). Face à l'accroissement rapide de la population, l'hôpital-hospice de la rue Gambetta devient vite exigu puisqu'il ne compte que 22 lits. C'est en 1890 que Georges Claudinon, maire de la Ville, envisage la construction de nouveaux bâtiments pour augmenter les capacités de soins. Elle démarre en 1905 et deux ans plus tard, l'hôpital compte 68 lits. De 1915 jusqu'à la fin de la guerre, plus d'un millier de soldats blessés y ont été soignés. En 1948, l'hôpital est baptisé Georges Claudinon, en hommage à l'ancien maire de la commune.



Sources : Société d'Histoire du Chambon-Feugerolles et Archives municipales



Bus de l'emploi le jeudi 25 novembre

Jeudi 25 novembre, 3 bus seront présents sur 3 espaces différents de la ville, avec pour objectif d'informer 200 élèves du lycée Testud sur l'orientation, la formation et l'emploi. Une initiative de la MIFE (Maison de l'Information, de Formation et de l'Emploi) en partenariat avec les structures de l'emploi (Mission Locale, éducateurs AGASEF, PIJ, relais

emploi, etc). La disposition de ces bus sur différents espaces publics facilitera le respect des règles sanitaires tout en offrant une visibilité plus importante dans la ville.

Le rendez-vous des gourmets et gourmands

À ne manquer sous aucun prétexte! Les traditionnelles Rencontres gourmandes Terroir sont de retour le dimanche 14 novembre à La Forge, de 9h à 18h. Devenues incontournables dans le calendrier des évènements chambonnaires, elles réunissent chaque année plus de 1 000 visiteurs venus à la rencontre des producteurs locaux, pour découvrir et déguster les bons produits du terroir.

Une tradition très appréciée

Cette année va sonner la 29° édition de l'événement, qui n'a cessé d'évoluer et de s'adapter au gré des époques et du contexte. Si les premières dates de la « Fête du terroir »

se tenaient aux halles municipales, c'est en 2018 que l'événement change de nom et de lieu en devenant « Les Rencontres Gourmandes Terroir » organisées à la salle La Forge. L'année 2020 restera évidemment particulière en raison de la crise sanitaire, avec une édition transformée en visites virtuelles par la création d'un plan interactif de La Forge sur le site internet de la Ville, composé de cases correspondant aux exposants présents habituellement.

(Re)découvrez vos produits locaux

Que vous soyez amateur de produits sucrés ou salés, de charcuteries, de fromages, de sucreries, de vins ou de champagne, vous trouverez forcément votre bonheur parmi la trentaine d'exposants présents ce jour-là. Organisée en partenariat avec l'ACCF (Association Commerciale du Chambon-Feugerolles), la journée sera également marquée par une initiation à la dégustation de vin et la découverte de 3 régions viticoles.

L'entrée de 2€50 par personne, comprend un sac et un verre. Présentation du pass sanitaire obligatoire pour les plus de 12 ans et port du masque obligatoire.

Renseignements: 04 77 40 30 20.

Jeunesse



C'est la rentrée à l'Espace jeunesse!

La rentrée scolaire n'est pas uniquement synonyme de retour dans les classes. Les structures périscolaires, et notamment l'Espace jeunesse rouvrent également leurs portes pour proposer tout un panel d'activités. Petit tour d'horizons des différents dispositifs qui y sont proposés.

Le pôle « Insertion emploi et jeunesse »

- Le « Point Info Jeunes ». Lieu ressource pour les jeunes et leur famille sur les sujets de l'emploi, la formation, la recherche de stages, la santé, l'accompagnement de projets, etc. Ouvert à tous, gratuit, anonyme et sans rendez-vous.
- L'aide aux devoirs. Accompagnement des collégiens et lycéens qui ont besoin d'aide. Les tarifs, très accessibles, varient en fonction du coefficient familial.
- Les ateliers d'accompagnement des élèves de 3°. Pour réussir son année, préparer son brevet, rechercher un stage et obtenir des conseils dans son orientation.
- Le « relais emploi ». Dispositif dont l'objec-

tif est de soutenir et conseiller les jeunes et les adultes dans leur recherche d'emploi, puis les orienter vers les structures plus spécialisées de l'emploi.

Le pôle « Ados »

L'Espace jeunesse accueille également les ados en tant que centre de loisirs pendant les vacances scolaires pour participer à des activités et des sorties. Une offre spécifique pour les 14/17 ans, le « Projet loisirs jeunes », permet à des groupes d'ados de co-construire un projet de séjours qu'ils proposeront à un jury qui le validera ou non. L'Espace jeunesse est présent pour les aider à monter le budget, trouver un camping, etc.

Le pôle « ados » propose aussi des activités régulières comme des cours de guitare, de full contact ou d'anglais, accessibles à tous les niveaux, pour les enfants comme pour les adultes.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'Espace jeunesse au 04 77 06 12 20 et suivre son actualité sur le www.lechambon.fr

Un nouveau lieu d'écoute pour les familles

L'association « L'École des Parents et des Éducateurs de la Loire » est une association départementale de soutien à la parentalité. C'est un lieu agréé comme lieu d'écoute qui accompagne parents, jeunes et professionnels à comprendre les changements dans les relations familiales, les liens intergénérationnels, les difficultés scolaires ou sociales en association avec des psychologues ou une conseillère conjugale par exemple. Avec le soutien financier de l'ARS et de l'État, l'association développe ses lieux d'écoute dans la Loire, et notamment au Chambon-Feugerolles. Ainsi, depuis le mardi 28 septembre dernier, des permanences se tiennent les 2es et 4es mardis du mois de 10h à 13h à l'Espace jeunesse.

Uniquement sur rendez-vous, gratuit et anonyme, contactez l'Ecole des parents et des éducateurs au 04 77 92 67 48.

Travaux



du pont vallée de Valchérie

Reconstruction

Depuis le 27 septembre, des travaux ont débuté au niveau du pont de la vallée de Valchérie. L'actuel pont en acier oxydé, bientôt hors d'usage et dont le passage est limité depuis quelques années aux véhicules de moins de 3,5 tonnes, va bientôt céder sa place. Le projet consiste à construire un nouveau pont à seulement quelques mètres d'ici le mois de décembre. Une chaussée provisoire permettra aux riverains d'accéder aux habitations, même si certaines phases des travaux bloqueront l'accès pendant quelques heures. Les riverains en seront informés le moment venu. Au printemps, l'ancien pont sera dès lors démoli.



Un été synonyme de remise à neuf!

Des courts de tennis qui rutilent

Les travaux engagés cet été sur les 4 courts de tennis de La Pouratte ont été finalisés début octobre. Sur les deux premiers courts, le sol a été changé par de la moquette recouverte de sable. Quant aux deux autres, la peinture a été intégralement refaite et les équipements ont été renouvelés. Les terrains vont à nouveau pouvoir accueillir les joueurs pour les entraînements et les compétitions, dans des conditions de pratique optimales!

Limiter les déperditions de chaleur

Des travaux ont été enclenchés dans des bâtiments municipaux pour remettre en état l'isolation des tuyaux de chauffage souvent devenue obsolète. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la volonté municipale de faire des économies d'énergie et de réduire les déperditions de chaleur. C'est une entreprise locale, spécialisée dans l'isolation, qui recouvre les tuyauteries de chauffage et d'eau chaude d'une laine de roche puis d'un isolant en aluminium. Le coût de ses travaux est entièrement pris en charge par l'État et devrait permettre d'économiser près de 6% d'énergie.





Rejoignez le Conseil Communal des Aînés

La Ville du Chambon-Feugerolles a créé et mis en place un Conseil Communal des Aînés en 2011. Instance de démocratie participative, c'est un organe consultatif, apolitique composé de personnes retraitées, qui œuvrent en faveur du bien commun. Une représentativité de chaque quartier est recherchée, tout comme la parité entre hommes et femmes.

Les membres, élus pour une durée de trois ans, se réunissent tous les trois mois sous la houlette de l'adjointe au maire chargée des affaires sociales, et de l'animatrice coordinatrice de la politique gérontologique communale.

Devenir acteur de votre ville

Le Conseil Communal des Aînés est force de proposition pour répondre aux attentes des seniors, et leur permettre de bénéficier d'une meilleure qualité de services et de vie.

Il doit réélire ses membres en cette fin d'année 2021. Pour en faire partie, il est nécessaire d'être retraité et avoir plus de 60 ans. Fort de votre expérience, de vos compétences, de votre disponibilité, de votre envie de vous investir, contribuez aux côtés des élus, des habitants et des associations au bien-être des seniors Chambonnaires.

Une réunion d'information le 16 novembre à 15h

Une réunion d'information est organisée mardi 16 novembre à 15h maison des associations, 26 rue de la République, à l'issue de laquelle vous pourrez si vous êtes convaincu proposer votre candidature.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 04 77 10 05 35.

Le CCA en chiffre depuis sa création :

- 6 actions dans le cadre de la Semaine bleue
- 6 actions de prévention
- 5 voyages seniors en vacances
- 2 actions de sensibilisation
- Création d'un mémo des numéros de téléphone utiles

Et une implication dans tous les projets portés par la politique gérontologique communale.

Visite de la résidence autonomie Quiétude

Vous vous sentez seul ? Votre logement n'est plus adapté ? Vous souhaitez prévenir la perte de votre autonomie ? Vous avez envie d'une vie sociale de qualité ? Alors la résidence Autonomie Quiétude peut répondre à vos attentes!

Lieu de vie destiné aux personnes de plus de 60 ans, vous y êtes locataire de votre logement individuel. Une large palette de services vous est proposée au quotidien. Alliant sécurité, vie privée et vie en collectivité, bénéficiez d'un service de restauration préparé par les agents du restaurant municipal Le Rabelais, du ménage de votre logement, de nombreuses activités et animations quotidiennes et d'un accompagnement personnalisé. Profitez des espaces bienêtre et multimédia, des espaces extérieurs agréables et fleuris, de la possibilité d'inviter votre famille et vos proches... pour une vie en toute quiétude!

L'équipe vous propose une visite guidée les 25 et 30 novembre prochains de 9h30 à 16h30 pour découvrir les nombreux atouts de l'établissement proche des commerces et services du centre-ville.

Renseignements au 04 77 10 01 35





Réglementation

Stationnement :

Les pistes et bandes cyclables sont des zones de circulation réservées à un certain type d'usager, et ne sont donc pas autorisées au stationnement.

Accessoires obligatoires à vélo :

Pour circuler à vélo, plusieurs accessoires sont obligatoires : casque pour les enfants de moins de 12 ans, gilet de haute visibilité, dispositifs d'éclairage et de signalisation, signal d'avertissement.

Circulation :

Dans une rue en pente, si la largeur de la voie ne permet pas d'aménager les deux sens, le sens montant est privilégié. Le trottoir est un emplacement réservé aux piétons et peut être emprunté par les cyclistes de moins de 8 ans roulant au pas, ou par les cyclistes poussant leurs vélos.

Voitures, vélos et piétons : partageons l'espace public

Le développement des aménagements cyclables est un engagement fort de la municipalité et un enjeu important pour sécuriser et faciliter les déplacements à mode doux comme le vélo. Le vocabulaire et la réglementation s'adaptent à l'essor que connaît l'utilisation de ce mode de transport. Tour d'horizon des termes et règles à connaître par les cyclistes, automobilistes et piétons pour partager l'espace public en toute sécurité.

Différents types de voies

■ La bande cyclable est exclusivement réservée aux cycles (non motorisés) à deux ou trois roues. Elle se trouve sur une chaussée à plusieurs voies et est signalée par un marquage au sol (une ligne continue ou discontinue et



un pictogramme de vélo). Il arrive que ces bandes cyclables soient installées à contresens par rapport au sens de circulation des voitures. L'automobiliste doit alors rester extrêmement vigilant à la vue d'une bande cyclable sur la gauche de sa voie.

La piste cyclable est isolée des autres usagers. Installée sur les trottoirs ou surélevées par un terre-plein, elle est réservée aux cycles à deux ou trois roues.



La voie verte est quant à elle une route réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers. La Ville reste précurseur en la matière et est très souvent pris en exemple pour la qualité de sa voie verte, qui connaitra dans les prochains mois de nouvelles évolutions... à découvrir dans votre magazine Horizons!

Entreprise



Blaise Frères, acteur local présent aux Jeux Olympiques

C'est derrière les portes de l'entreprise Chambonnaire Blaise Frères qu'ont été conçues les lames des épéistes des Jeux Olympiques de Tokyo.

Depuis 1885, la société fait sa place dans le domaine de la forge à chaud, de la canne à pêche, puis de la lame d'escrime, pour aujourd'hui être leader mondial en lame d'escrime de compétition avec 120 000 lames forgées par an pour des tireurs mondiaux.

Médaillé aux Jeux Olympiques de Tokyo

Les lames de l'entreprise font le tour du monde en concourrant dans les mains de la plupart des escrimeurs et épéistes, comme récemment aux Jeux Olympiques de Tokyo. Blaise Frères équipe en effet l'ensemble des tireurs de l'équipe de France dont elle est d'ailleurs sponsor et 90% des compétiteurs mondiaux. Un soin particulier est donc apporté à leur conception, avec un travail de préparation et d'échange avec

les athlétes, qui s'étale sur plusieurs mois, afin de leur offrir l'équipement parfaitement adapté à leur style de jeu. Romain Cannone, médaille d'or française lors des derniers Jeux Olympiques, était d'ailleurs dans les murs de l'entreprise quelques semaines avant pour choisir la meilleure lame.

L'artisanat de pointe

En escrime, les tendances de jeux évoluent et par conséquent les lames aussi. Pour suivre ce rythme et rester à la pointe, Blaise

Frères a ses propres secrets de fabrication, qui résident notamment dans les compétences de ses 20 salariés de la production. Un savoir « fer » artisanal qui résonne dans les ateliers où chacun maitrise toutes les étapes de production dans le moindre détail. Une polyvalence nécessaire selon Daniel Cheynet qui a repris l'entreprise en 2008, et veille sur la préservation de ce savoir-faire unique et précieux.

Entreprise du patrimoine vivant

Blaise Frères est labélisée « Entreprise du patrimoine vivant » pour valoriser son talent d'exception attaché à la haute performance de ses produits, et renforcer l'attractivité commerciale de l'entreprise. Une reconnaissance qui met en avant les compétences uniques de Blaise Frères en France.





Zoom sur le tennis de table

S'inscrire au tennis de table

Le coût de la licence est de 100 € pour les joueurs loisirs et de 130 € pour les joueurs faisant de la compétition. Une réduction de 25 € est offerte pour tous les nouveaux licenciés. Le club accepte également les 30 € de réduction de la carte M'Ra et les 50 € du Pass Sport (aide de l'État attribuée à certaines familles éligibles).

Alors si vous souhaitez pratiquer en loisir ou en compétition, n'hésitez pas! Il est temps de se remettre au sport!

Plus de renseignements : Jérôme BESSET 06 07 49 67 73 www.reveil-chambonnaire.fr/ tennis-de-table/ Le Réveil Chambonnaire est une association qui propose de nombreuses activités pour tous. Grâce à l'implication des bénévoles et des dirigeants des différentes sections, il propose une gamme étendue d'activités allant de la compétition à la relaxation en passant par des activités plus ludiques.

Le tennis de table est la plus ancienne section du Réveil Chambonnaire, créée dans les années 1960, et compte aujourd'hui une centaine de licenciés. Après une période difficile dûe aux interruptions liées à la Covid-19, la section tennis de table du Réveil Chambonnaire reprend du service plus motivée que jamais!

Des entraînements de qualité

Afin d'accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux joueurs, le club assure un encadrement de qualité avec plusieurs entraîneurs qualifiés : Rémi Favier (salarié à temps partiel dans le club), David Varillon et Jérôme Besset (titulaire du Brevet d'Etat d'Éducateur Sportif) et Clément Tochon (entraîneur fédéral) qui assurent les entraînements les mardis, jeudis et vendredis de 18h à 20h. Les cours ont lieu au Complexe sportif Guy et Alain, à côté du Centre aquatique de l'Ondaine. Le club s'est doté de 37 tables de ping-pong haut de

gamme. Toutes les conditions sont réunies pour offrir des conditions de jeu optimales.

Du sport pour tous

Des stages tout public sont organisés pendant les vacances scolaires. Ils sont ouverts aux jeunes, aux adultes, aux licenciés et aux non licenciés. Le prochain aura lieu du 27 au 29 octobre de 9h30 à 16h. Rendez-vous sur le site www.reveil-chambonnaire-tt.fr/stage-de-tennis-de-table-pour-tous/ pour vous y inscrire. La section tennis de table accueille de nombreux loisirs adultes cette année! Faire du

breux loisirs adultes cette année! Faire du ping-pong, ce n'est pas que pour faire de la compétition! L'aspect loisir, détente, bien-être, sport-santé fait parti des prestations et des valeurs fournies par le club. Bien entendu, il permet également de pratiquer la compétition à tous les niveaux (de la départementale à la régionale).

Les personnes porteuses de handicap ne sont pas oubliées. Les pratiquants handicapés rencontrent des pratiquants valides dans l'objectif de partager une activité commune : même lieu, même jour, même heure, et si possible, même matériel, c'est le leitmotiv de l'association.



Des livres, mais pas que!

La médiathèque du Chambon-Feugerolles donne accès à une multitude d'ouvrages, de livres, de musiques, de films, que les usagers peuvent emprunter tout au long de l'année. Soit plus de 54 000 références en perpétuel renouvellement.

Mais la médiathèque, c'est également un espace de travail pour les « ados » et étudiants qui y trouveront un lieu calme pour se concentrer. Avec ou sans abonnement, chacun peut consulter sur place, faire des recherches sur les ordinateurs libres d'accès. Une équipe de 7 personnes est présente pour conseiller et guider les nouveaux utilisateurs comme les habitués en recherche d'inspiration. Des podcasts, publiés régulièrement, permettent aux bibliothécaires de partager leurs découvertes.

Des animations proposées tout au long de l'année

La médiathèque organise régulièrement des animations, comme par exemple l'atelier « Dessine avec Hervé Tullet », une animation ludo-créative autour de l'univers de cet illustrateur qui se déroulera les 27 octobre et 3 novembre prochains. Ou encore la projection d'un film d'animation le 29 octobre et le spectacle de Noël « L'enfant ours » par la Compagnie Poudre d'Esperluette le 11 décembre.

Toutes les actualités et animations de la médiathèque sont gratuites et consultables sur le site www.mediatheque.lechambon.fr

Une formule d'abonnement avantageuse

C'est une volonté municipale que de rendre accessible la médiathèque à tous. L'abonnement de 10 € à l'année pour les chambonnaires et personnes travaillant au Chambon-Feugerolles est valable pour l'ensemble d'un foyer, où chacun possède sa propre carte. La durée des emprunts est de 4 semaines et peut être prolongée une fois. Les abonnés ont également accès au catalogue des ressources disponibles, aux coups de cœurs et sélections des bibliothécaires sur le portail en ligne de la médiathèque.



Des studios d'enregistrement ouverts à tous

Encourager le développement de la culture est un objectif fort de la Ville. Les studios d'enregistrement de l'espace culturel Albert Camus en témoignent. Des groupes professionnels comme la compagnie Nomade in France, l'École intercommunale des Arts, ou des artistes amateurs ont pu réaliser et concrétiser leurs propres morceaux dans ces studios. Enfants et « ados » y trouvent aussi leur place, notamment dans le cadre de projets éducatifs.



Ouvert à tous et à petit prix, les utilisateurs disposent d'un local entièrement équipé de matériel moderne et professionnel, et de l'accompagnement du référent attitré au studio pour avoir les meilleurs conseils tout au long de leur projet.

Renseignements à l'Espace culturel Albert Camus 04 77 36 00 31

Coup de projecteur____



Cérémonie commémorative en la mémoire de Jean Moulin et des résistants morts pour la France.



Cérémonie de commémoration des combats de la Versanne et hommage aux jeunes résistants fusillés.



Le service Espaces verts a réalisé un diagnostic des différents sites de la Ville, accompagné de l'association Arthropologia, dans le but d'améliorer l'aménagement paysager en faveur des pollinisateurs.



Bel engagement citoyen de notre jeunesse dans le cadre de l'opération « gardons notre quartier propre » à La Romière, avec le Conseil citoyen.



Le Forum des associations s'est tenu le 11 septembre dernier et a réuni des associations sportives et culturelles au Complexe sportif Guy et Alain, pour présenter leurs activités, proposer des animations et échanger avec les visiteurs.



Découverte du nouveau

parc du Bouchet avec des membres du Conseil

citoyen.

David Fara, accompagné des élus Jennifer Bonjour, Gilbert Vasselon, Michel Rochette et Philippe Sibaud, ainsi que du président de l'OMS Antonio Serodio, ont parcouru la voie verte lors de la journée Tous à vélo du 25 septembre.



Soirée ciné dans le cadre de l'été animé, avec la projection du film « Le roi lion » au parc du Bouchet.



Les enfants des écoles chambonnaires découvrent les joies du self au restaurant municipal Le Rabelais.



Tournée des établissements scolaires de la Ville par monsieur le maire, ici au Lycée Adrien Testud labellisé sur le plan national « lycée des Métiers de la Mode ».



avec Hervé REYNAUD, premier Vice-président de Saint-Étienne Métropole, pour une présentation des principaux projets de développement économique de la Ville par David FARA.



La ville sur Instagram

profil intitulé @villelechambon



Instagram



villelechambon La nouvelle édition de l'été animé est lancée! Avec cette fin d'après-midi une représentation gratuite du spectacle « Encore une fois » de @tripoteslacompagnie @festivaldes7collines où acrobates et jongleurs étaient présents salle La Forge #monchambon pour un très beau moment de poésie et... virtuosité



villelechambon Avec le temps automnal de ces derniers jours, certains moutons ont décidé de se transformer en... radiateur! Encore une apparition au rond-point de l'Europe qui chamboule tout!



villelechambon L'édition 2021 des journées euro-péennes du patrimoine est lancée avec l'exposition photos d'hier et d'aujourd'hui présentée sur les grilles du groupe scolaire Louis Pasteur. Retrouvez le programme complet de ce week-end sur le www.lechambon.fr et inscrivez-vous pour l'escape game qui vous permettra de découvrir l'espace culturel Albert Camus comme vous ne l'avez encore jamais vu!



villelechambon Le Chambon-Feugerolles regorge de sentiers bucoliques. Sur les berges du Valchérie, retrouvez un peu de fraîcheur grâce au cours d'eau et à la verdure!



villelechambon Le parking de la Forge converti en salle de cinéma, le temps d'une soirée, pour les automobilistes qui ont pu visionner le film « A Star is born » confortablement installés dans leur véhicule.



villelechambon Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, le parc du Bouchet s'équipe de toilettes sèches #transitionecologique. Un équipement tout en bois qui se fondra parfaitement dans le décor.

Portage

Repas

Votre repas complet au quotidien livré chez vous pour

Vos commandes au <u>04.27.77.46.74</u> *Ou par mail à*

10.50€

traiteur.sotton@gmail.com

Ou **9.00€** à récupérer en boutique









Portage de repas à domicile sans engagement.
Livraison du Lundi au Samedi
(Repas du Dimanche livré le samedi)

Traiteur SOTTON
30 Rue Gambetta, 42500 Le Chambon Feugerolles

<u>Le portage de repas comprend</u>: une entrée, une viande ou un poisson, un accompagnement, un fromage ou un yaourt, un dessert et un michon de pain. (Possibilité d'une collation pour le soir <u>2.50€</u> en supplément)

| <u>Semaine</u> | Entrée | Plat | Dessert | Supp du |
|----------------|-------------------------------------|---|-----------------------------------|----------------------------|
| <u>Exemple</u> | Entree | ridi | Dessert | soir |
| Lundi | Terrine de Poulet aux Légumes | Colin Parmentier | Mousse au Citron Vert | Pain au Comté & Lardons |
| Mardi | Salade de Betteraves | Filet de Poulet & Gratin de Courge | Crème à la Vanille | Soufflé au Parmesan |
| Mercredi | Pâté en Croûte Richelieu | Graton de Saumon, Colin & Pennes | Fruit | Tartelette Fermière |
| Jeudi | Macédoine de Légumes | Lasagne au Bœuf Charolais | Mousse au Chocolat | Quiche Lorraine |
| Vendredi | Céleri Rémoulade | Gâteau de Foie de Volaille & quenelles | Crème Caramel & Beurre Salé | Pizza |
| Samedi | Jambonnette | Dos de Merlu Panné & Purée | Salade de Fruits | Roulé au Fromage |
| Dimanche | Terrine de Saint Jacques | Cordon Bleu de Poulet & Gratin de Brocolis | Crème Spéculos | Pâté de Campagne |

<u>INFO:</u> Vous pouvez bénéficier d'éventuelles <u>aides financières</u> pour les portages de repas. Rapprochez-vous de votre Caisse de Retraite, de votre Mutuelle ou du Conseil Général pour les titulaires de l'APA.

Commander la veille avant 13h00 pour livraison le lendemain à partir de 10h00



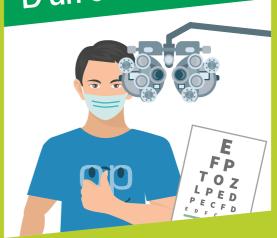
HERVÉ. Optique

Besoin de changer vos lunettes?



Prenons rendez-vous

D'un contrôle de vue ?



© 04 77 61 85 24





Une fleur, une histoire...



Votre fleuriste Votre histoire

Mariage Naissance Anniversaire Réception Deuil...



29 rue Thomas 42500 Le Chambon-Feugerolles Tél.: 04 77 83 60 90

HORAIRES D'OUVERTURE Du lundi au samedi 8h - 19h non stop Dimanche et jours fériés